

# LE DELEGUE

*du personnel*

7<sup>e</sup> ANNEE. — HEBDOMADAIRERédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10<sup>e</sup>)

## POUR DEFENDRE LA REPUBLIQUE

### "NON" à un pouvoir dictatorial

**L** E texte du projet de constitution comporte, nous l'avons vu, des atteintes très graves aux droits et conquêtes sociales ainsi qu'aux pouvoirs du Parlement (voir à ce sujet les numéros 94 et 95 de ce bulletin). C'est en fait le Président de la République qui serait constitutionnellement nanti de tous les pouvoirs, assisté d'un gouvernement désigné par lui et composé de technocrates dévoués à ses conceptions et à sa politique.

#### Le Président : l'élu d'un collège à tendance réactionnaire

Contrairement à l'usage républicain qui veut que le Président de la République soit élu par un Parlement représentatif et qu'il soit vraiment responsable devant lui, le Président serait à présent l'élu d'un « collège » savamment dosé pour lui conférer une orientation réactionnaire (article 6) :

- Ce collège comprendrait pour partie le Parlement. Un Parlement composé de deux Chambres, dont l'une seulement (l'Assemblée Nationale) serait élue au suffrage universel avec d'ailleurs un mode de scrutin — que de Gaulle fixera lui-même par ordonnance — assurant la prépondérance des formations et des coalitions réactionnaires. Quant à l'autre Chambre (le Sénat) elle serait élue au suffrage indirect, c'est-à-dire vouée, par ce mode d'élection lui-même, à une orientation encore plus conservatrice et réactionnaire que l'Assemblée Nationale.

- Dans ce « collège », le Parlement serait en outre en minorité, puisque participeraient à l'élection du Président, non seulement les parlementaires, mais aussi les représentants des conseils généraux, des Assemblées des Territoires d'Outre-Mer, ainsi que des délégués des conseils municipaux (soit au total environ 75.000 « grands électeurs »).

- Les modalités de désignation des « grands électeurs » des conseils municipaux assureraient la prépondérance des formations réactionnaires des petits centres ruraux au détriment des centres urbains où l'influence ouvrière est plus marquée. Ainsi, et pour reprendre un exemple cité par Soustelle lui-même, alors que l'importance de sa population devrait conférer à Paris 6.000 délégués, il n'y en aurait que 3.000.

Le Président de la République serait donc élu en dehors de la volonté des masses populaires. Il ne serait que le représentant de « notables », en majorité réactionnaires.

#### Le Président, véritable monarque, aurait tous les pouvoirs

Dans notre précédente étude (bulletin n° 95) nous avons montré que le Parlement n'aurait plus de pouvoirs véritables. Ces pouvoirs seraient conférés au Président de la République, élu dans les conditions anti-démocratiques dont nous avons parlé. Notons d'ailleurs que, contrairement à la Constitution de 1946, il pourrait être indéfiniment réélu. Ses pouvoirs seraient exorbitants. Il serait en réalité le « chef », le monarque ayant tous pouvoirs :

- Le président serait maître du gouvernement : il nommerait le premier ministre et les autres membres du gouvernement et mettrait fin à leurs fonctions (article 8). Ces nominations, il les ferait en dehors de tout accord du Parlement puisque, contrairement à la Constitution de 1946, le gouvernement ne se présenterait plus devant les Chambres pour l'investiture. Quant à la motion de censure (article 49) permettant au Parlement de destituer le gouvernement, les conditions de son application sont si limitées qu'elle ne pourrait que très exceptionnellement entrer en jeu. Dans ce cas, d'ailleurs, le Président de la République désignerait un autre gouvernement, toujours en dehors de l'accord du Parlement.

La volonté de ne réserver les fonctions gouvernementales qu'à des soi-disant techniciens, en réalité des technocrates au service du capital, hommes d'exécution du Président de la République, s'exprime nettement à l'article 23 du projet constitutionnel. Cet article stipule en effet : « que les fonctions de membres du gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, de toute fonction de représentation professionnelle à caractère national et de tout emploi public ou de toute activité professionnelle ». Ainsi, il y aurait un métier particulier : celui de « ministre du président », non responsable devant les électeurs, mais dépendant, pour sa carrière, de sa manière de servir le président et les puissances capitalistes qui sont derrière lui. L'actuel gouvernement de de Gaulle en donne préfiguration avec les ministres Berthoin, de la

## “NON” à un pouvoir dictatorial (suite)

Banque de Paris et des Pays-Bas, Jacquinot, lié à la Banque Lazard, Murville, lié à la Banque de l'Union Parisienne, et le chef de cabinet Pompidou, directeur général de la Banque Rothschild.

Avec de tels ministres, nommés par lui et dégagés de tout contrôle parlementaire véritable, le Président de la République gouvernerait à sa guise. L'article 9 lui donne d'ailleurs le pouvoir d'intervenir directement dans le fonctionnement de son gouvernement dont il assure la présidence.

■ Le président nommerait tous les fonctionnaires civils et militaires (article 13). Il serait le chef des armées (article 15) et, en vertu du Titre VI, il négocierait et ratifierait les traités, autrement dit il serait le maître absolu de l'armée et de la politique extérieure.

■ Le président prononcerait quand bon lui semblerait la dissolution de l'Assemblée Nationale (article 12). Il lui suffirait pour cela de « consulter » le premier ministre et les présidents des Assemblées.

■ Quand il l'estimerait utile, il pourrait s'arroger tous les pouvoirs grâce aux dispositions de l'article 16. Cet article stipule notamment : « lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux seront menacés d'une manière grave et immédiate, et que le fonctionnement régulier des pouvoirs constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier Ministre, des Présidents des Assemblées, ainsi que du Conseil constitutionnel.

*Il en informe la Nation par un message.*

*Ces mesures doivent être inspirées par la volonté d'assurer aux pouvoirs constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission... »*

Ainsi, quand il le voudrait, le Président de la République décréterait que les institutions sont menacées et s'arrogerait les pouvoirs d'un dictateur.

..\*

De telles dispositions tournent le dos aux principes les plus élémentaires de la démocratie. Si le projet de Constitution était ratifié le 28 septembre c'est, sans forcer les mots, une nouvelle monarchie absolue qui serait instituée sous couvert de la République, ouvrant la voie à toutes les aventures dictatoriales.

**Voter Non est donc le devoir de tous les républicains !**

### Un Président trop monarchique

« Pour un Belge, la Constitution proposée par le Général de Gaulle n'a rien d'enthousiasme... En Belgique, c'est au Roi qu'appartient le pouvoir exécutif, mais il ne peut l'exercer personnellement. Aucun acte du Roi ne peut avoir d'effet s'il n'est contresigné par un ministre qui, par cela seul, s'en rend responsable... Dans certains secteurs, davantage de pouvoirs sont attribués à De Gaulle qu'au Roi... On peut se demander si le général De Gaulle ne prend pas un risque inutile en donnant au Président (de la République) un pouvoir personnel qui risque d'éveiller les susceptibilités de l'opinion... Ne paralyse-t-il pas à l'excès les assemblées publiques, dont l'esprit même ne s'accommode pas de certaines entraves ? »

*Cette appréciation est donnée dans le journal « Le Soir », de Bruxelles, par le comte E. de la Vallée Poussin, royaliste convaincu, qui fait l'éloge d'une « monarchie héréditaire » qu'il trouve « plus démocratique » que le projet de Constitution gaulliste.*

# Mensonges et vérité

**L** E 4 Septembre, place de la République, le Général de Gaulle a pris contact avec le peuple de Paris... du moins, officiellement !

La « grande presse », la radio, la télévision ont fait leur possible pour accrédi-ter cette version des faits.

En quelques commentaires et quelques citations — de journaux tant français qu'étrangers — il est cependant facile de rétablir la vérité.

#### LA VERSION OFFICIELLE

**Le cadre :** Place de la République, devant la statue encadrée d'un V doré monumental, des tribunes et emplacements très limités réservés aux autorités, aux associations et au public.

**Le scénario :** Musique - Remise de décorations - Discours du « Ministre du Rayonnement » Malraux - Discours du Général-Président.

**L'auditoire :** Selon la préfecture de police : 150.000 personnes.

**L'atmosphère :** D'approbation enthousiaste.

**Le déroulement :** Dans le calme, sauf quelques heurts sans importance avec quelques groupes de trublions « communistes » (« Europe N° 1 » les a chiffrés à 6.000), échauffourées qui n'ont fait qu'une petite nombre de blessés légers.

#### LA VERITE

Les tribunes et emplacements étaient réservés aux autorités, à des associations et organisations désignées, à un public invité et minutieusement filtré par un service d'ordre exceptionnel.

— Il y avait au moins 150.000 personnes — et probablement davantage — mais, à l'exclusion de « l'auditoire » d'une dizaine de milliers d'élus, l'immense majorité d'entre elles n'a pas pu approcher, tenue à distance par les charges de la police et des C.R.S.

— L'approbation enthousiaste (seule vue par la télévision et seule entendue par la radio) se limitait au public « invité ». Dans les rues et avenues entourant la place grondait le « non » de dizaines de milliers de manifestants.

— Le « déroulement » a été d'une telle violence que c'est par dizaines que les blessés légers ont dû se faire panser et que l'on compte au moins une quinzaine de blessés sérieusement — voire gravement — atteints, dont quatre par balles.

**Et voici quelques extraits d'articles qui peignent éloquemment ce qui s'est passé réellement.**

**Evoquant l'opposition qui se manifeste contre le projet de Constitution, Claude Estier écrit dans « Libération » du 6 Septembre :**

*Ce qui s'est passé jeudi soir autour de la République a montré que cette opposition n'est pas théorique, qu'elle s'appuie au contraire sur une volonté populaire de ne pas laisser s'instaurer en France un régime fasciste appuyé par les colonels d'Alger et les factieux des deux bords de la Méditerranée.*

*Les reportages soigneusement orientés de la radio et de la télévision, les grossiers mensonges de la grande presse « d'information » ne peuvent pas dissimuler cette volonté, pas plus qu'il ne sera possible de l'ignorer au soir du 28 septembre. La façon dont il a été rendu compte de la manifestation du 4 Septembre est cependant tellement caractéristique des procédés de « désinformation » dont s'accompagne le régime gaulliste, qu'elle mérite qu'on s'y arrête quelque peu.*

*La télévision, bien entendu, n'a montré que des images de la cérémonie officielle, savamment cadrées, de manière à faire croire que le public des invités porteurs de cartes présentait la foule immense du peuple de Paris. Les téléspectateurs n'ont pu à aucun moment soupçonner que, dans un vaste périmètre autour de la place de la République, il se passait également quelque chose qui aurait fourni la matière d'un reportage édifiant.*

*Les micros de la radio n'ont, eux aussi, entendu que les « oui » et jamais les « non », ce qui n'a pas empêché une certaine contradiction dans les commentaires. Tandis que, par exemple, hier matin, à 8 heures, il n'était question que de « quelques échauffourées provoquées par les communistes », une heure plus tard, un autre commentateur parlait, lui, de « manifestations importantes ».*

**Du « New Herald Tribune » du 5 Septembre :**

*De violents heurts ont eu lieu jeudi entre la police et des éléments de gauche alors qu' De Gaulle venait devant le peuple de Paris pour lui demander de soutenir ce qui peut devenir la Constitution de la V<sup>e</sup> République. Une foule d'environ 100.000 Parisiens était réunie sur la place de la République et aux alentours, au cœur du quartier ouvrier, pour écouter De Gaulle ou lui crier sa méfiance... D'importantes forces de police bloquaient*

# Sur le "NON" des parisiens à De Gaulle

tous les accès à la place et seuls les porteurs d'invitation (qu'on peut estimer à 10.000) purent y pénétrer.

## De « France-Soir » du 5 Septembre :

A 16 h. 15... les policiers commençaient à refouler le public au delà des clôtures que ne franchiront que les officiels et les invités.

## De « Paris-Journal » du 5 Septembre :

Sans carte d'invitation, il est maintenant impossible d'approcher de la Place de la République. Stationnant aux Arts et Métiers, rue du Temple et dans un rayon de 500 mètres autour de la tribune officielle, les policiers filtrent minutieusement les arrivants.

## De « Daily Mail » du 5 Septembre :

Le public le plus proche du général, à 250 mètres, devait produire des cartes d'invitation pour franchir sept barrages de police.

## De « Times » du 5 Septembre :

Il était clair que la plupart de ceux qui étaient devant la foule étaient des gaullistes, beaucoup d'entre eux spécialement invités ; et ils criaient : « Oui ! », « Oui ! ».

## De « News Chronicle » du 5 Septembre :

C'était un meeting auquel on espérait qu'une foule soigneusement triée sur le volet crierait « Oui ». Mais d'au delà du troisième barrage d'un véritable labyrinthe de barrières, à plus de cinq cent mètres des tribunes, les communistes — qui n'avaient pas été invités — agitèrent une forêt de pancartes portant « Non » et crièrent...

## De « Times » du 5 Septembre encore :

Nombre de ces manifestants étaient indubitablement des communistes, mais leurs rangs comprenaient des non-communistes opposés à la Constitution.

## De « Monde » du 6 Septembre :

Dès le début des discours, les opposants à la nouvelle Constitution ont manifesté plus ou moins bruyamment leur désaccord, mais sans aucune agressivité. Claude Bourdet, avec quelques amis, était à deux mètres de moi.

A ce moment les C.R.S. ont fait leur apparition. Je puis affirmer qu'il n'y eut de la part de la foule aucune provocation. Aux informations, il fut dit que des manifestants lancèrent des briques et des pierres aux C.R.S. Je n'ai rien vu de semblable. Si ce n'est le fait de crier « Non à De Gaulle » aussi bien que certains d'entre les gens présents criaient « Oui ». Les C.R.S. se sont mis à charger et à matraquer les manifestants hostiles au général avec une rare sauvagerie. Très rapidement, il y eut des blessés, dont certains très grièvement (devant moi, un manifestant eut le crâne fendu ; une jeune étudiante tenant « L'Express » et un papillon « Non » fut assommée et piétinée par les C.R.S.).

En rentrant, j'ai écouté à la radio le discours du général. La disposition des micros était bien entendu telle qu'on n'entendait strictement que les applaudissements des partisans du général, seuls autorisés à se grouper autour des tribunes, après un tri minutieux (présentation d'une carte).

Le peuple de France a eu ce soir l'image et l'audition d'un accord total du peuple de Paris aux thèses du général. Les « Non » et les cris hostiles étaient absolument inaudibles. Et personne pour informer les Français des actes de sauvagerie qui se sont déroulés dans les coulisses. Dans cette nouvelle démocratie qui se prépare, quel sort sera réservé à ceux qui ne sont pas d'accord ? »

### EN CONCLUSION DE CETTE JOURNÉE

## Le communiqué du Comité de Résistance contre le Fascisme (1) :

Répondant à l'appel du Comité de Résistance contre le Fascisme, une foule immense s'est portée vers la place de la République et a manifesté avec ardeur et enthousiasme son attachement à la démocratie. Les républicains de Paris et de sa banlieue ont ainsi affirmé leur volonté de s'opposer de toutes leurs forces au pouvoir personnel et au fascisme. Durant plusieurs heures, les mots d'ordre de tous les républicains : « Non à la Constitution monarchique ! », « Non à De Gaulle ! », « Le fascisme ne passera pas ! » ont retenti de toutes parts, depuis la Place de la République jusque dans les rues, faubourgs et boulevards du centre de la capitale.

Le Comité de Résistance contre le Fascisme stigmatise devant tout le pays la scandaleuse mobilisation de la police, des gardes et des C.R.S. qui ont déployé des forces considérables, pour interdire à la population parisiennne, l'accès de la place sur laquelle, en principe, elle était conviée. Cette attitude témoigne de la crainte du gouvernement devant le peuple.

Le Comité de Résistance contre le Fascisme remercie les manifestants de leur tenue digne et courageuse et dénonce avec d'autant plus de force les brutalités inouïes de la police qui, en beaucoup d'endroits, s'est attaquée sans discrimination à la foule.

De nombreux blessés, dont certains grièvement atteints par balle, ont dû être dirigés vers les hôpitaux et les cliniques. Le Comité les assure, eux et leurs familles, de la solidarité de tous les républicains et de tous les Comités de défense de la République.

Le 4 septembre 1958, qui fut une journée de combat pour la République sera salué comme un grand exemple dans toutes les villes et régions de France, où le général-président va conduire sa campagne plébiscitaire.

Le Comité de Résistance contre le Fascisme appelle tous les républicains à renforcer leur union et leur action, à développer encore les comités existants et à en multiplier le nombre dans les entreprises, quartiers, villes et villages.

Vive la République !

Non ! le 28 septembre.

## Le communiqué de la C.G.T. (1) :

La Commission administrative et les secrétaires des fédérations nationales de la C.G.T. saluent les travailleurs, tous les républicains de Paris et de sa banlieue qui, répondant à l'appel du Comité de Résistance contre le fascisme, auquel se sont joints notamment les unions et syndicats de Seine et de Seine-et-Oise, ont fait du 4 septembre, une grande journée d'union et de manifestation pour le « Non » au pouvoir personnel, à la dictature, au fascisme. Il félicite tout particulièrement les femmes et les jeunes pour leur participation massive et active à celle-ci.

A la veille de la tournée plébiscitaire du général de Gaulle, la puissante opposition du peuple de Paris à la Constitution gaulliste sera un exemple pour tous les travailleurs et républicains de France.

La C.A. et les secrétaires des fédérations dénoncent, devant l'ensemble du pays, le formidable déploiement de forces policières, les brutalités inouïes dont elles ont fait preuve dans de nombreux endroits, interdisant en fait l'accès de la place de la République aux masses populaires. Ainsi sont confirmés le mépris et la peur qu'a, du peuple, le général de Gaulle.

Au surplus, de telles mesures n'en soulignent que davantage les menaces pesant sur les libertés démocratiques, sur tous les droits de la classe ouvrière.

La C.A. et les secrétaires des fédérations de la C.G.T. expriment aux victimes des violences policières et à leur famille, leur entière solidarité et celle de tous les travailleurs.

La C.A. et les secrétaires des fédérations de la C.G.T., après avoir lancé un appel aux travailleurs et travailleuses de France pour voter et faire voter « Non » le 28 septembre, sont convaincus que les militants et organisations confédérées œuvreront, de toutes leurs forces, à l'union des travailleurs, de tous les républicains, pour que la France réponde « Non » à la guerre d'Algérie, « Non » à la misère, « Non » au fascisme.

## LES CONSEQUENCES :

La force de l'opposition s'est affirmée avec tant de puissance que le général de Gaulle a décidé de réduire considérablement l'itinéraire de la tournée qu'il doit effectuer en province et envisage de ne visiter que cinq ou six grands centres.

## LES ENSEIGNEMENTS :

Se défier des nouvelles données par la « grande presse » d'information, par la radio, par la télévision, par le cinéma, car même si elles sont vraies en apparence, elles peuvent être faussées — et elles le seront certainement sur une large échelle pendant toute la campagne — par la suppression ou l'adjonction d'un contexte.

(1) Nous avons mis en caractères différents (romain) certains passages pour montrer la justesse de l'appréciation que ces communiqués ont porté sur les manifestations.

Aux « Eco du Centre », du Puy-de-Dôme, les militants de F.O. ont indiqué aux militants de la C.G.T. qu'ils voteraient « non » au référendum du 28 septembre.

Ils leur ont demandé de leur remettre du matériel, notamment des exemplaires du journal « l'Alimentation Ouvrière », organe de la Fédération C.G.T. parce qu'ils ne reçoivent rien de leur organisation leur permettant d'éclairer les travailleurs sur le référendum et la Constitution de De Gaulle.

# sur le "NON" des parisiens à de Gaulle

tous les accès à la place et seuls les porteurs d'invitation (qu'on peut estimer à 10.000) purent y pénétrer.

## De « France-Soir » du 5 Septembre :

A 16 h. 15... les policiers commençaient à rejouer le public au delà des clôtures que ne franchiront que les officiels et les invités.

## De « Paris-Journal » du 5 Septembre :

Sans carte d'invitation, il est maintenant impossible d'approcher de la Place de la République. Stationnant aux Arts et Métiers, rue du Temple et dans un rayon de 500 mètres autour de la tribune officielle, les policiers filtrent minutieusement les arrivants.

## Du « Daily Mail » du 5 Septembre :

Le public le plus proche du général, à 250 mètres, devait produire des cartes d'invitation pour franchir sept barrages de police.

## Du « Times » du 5 Septembre :

Il était clair que la plupart de ceux qui étaient devant la foule étaient des gaullistes, beaucoup d'entre eux spécialement invités ; et ils criaient : « Oui ! », « Oui ! ».

## Du « News Chronicle » du 5 Septembre :

C'était un meeting auquel on espérait qu'une foule soignée triée sur le volet crierait « Oui ». Mais d'au delà du troisième barrage d'un véritable labyrinthe de barrières, à plus de cinq cent mètres des tribunes, les communistes — qui n'avaient pas été invités — agitèrent une forêt de pancartes portant « Non » et crièrent...

## Du « Times » du 5 Septembre encore :

Nombre de ces manifestants étaient indubitablement des communistes, mais leurs rangs comprenaient des non-communistes opposés à la Constitution.

## Du « Monde » du 6 Septembre :

Dès le début des discours, les opposants à la nouvelle Constitution ont manifesté plus ou moins bruyamment leur désaccord, mais sans aucune agressivité. Claude Bourdès, avec quelques amis, était à deux mètres de moi.

A ce moment les C.R.S. ont fait leur apparition. Je puis affirmer qu'il n'y eut de la part de la foule aucune provocation. Aux informations, il fut dit que des manifestants lancèrent des briques et des pierres aux C.R.S. Je n'ai rien vu de semblable. Si ce n'est le fait de crier « Non à de Gaulle » aussi bien que certains d'entre les gens présents criaient « Oui ». Les C.R.S. se sont mis à charger et à matraquer les manifestants hostiles au général avec une rare sauvagerie. Très rapidement, il y eut des blessés, dont certains très grièvement (devant moi, un manifestant eut le crâne fendu ; une jeune étudiante tenant « L'Express » et un papillon « Non » fut assommée et piétinée par les C.R.S.).

En rentrant, j'ai écouté à la radio le discours du général. La disposition des micros était bien entendu telle qu'on n'entendait strictement que les applaudissements des partisans du général, seuls autorisés à se grouper autour des tribunes, après un tri minutieux (présentation d'une carte).

Le peuple de France a eu ce soir l'image et l'audition d'un accord total du peuple de Paris aux thèses du général. Les « Non » et les mots hostiles étaient absolument inaudibles. Et personne pour informer les Français des actes de sauvagerie qui se sont déroulés dans les coulisses. Dans cette nouvelle démocratie qui se prépare, quel sort sera réservé à ceux qui ne sont pas d'accord ? »

## EN CONCLUSION DE CETTE JOURNÉE

## Le communiqué du Comité de Résistance contre le Fascisme (1) :

Répondant à l'appel du Comité de Résistance contre le Fascisme, une foule immense s'est portée vers la place de la République et a manifesté avec ardeur et enthousiasme son attachement à la démocratie. Les républicains de Paris et de sa banlieue ont ainsi affirmé leur volonté de s'opposer de toutes leurs forces au pouvoir personnel et au fascisme. Durant plusieurs heures, les mots d'ordre de tous les républicains : « Non à la Constitution monarchique ! », « Non à De Gaulle ! », « Le fascisme ne passera pas ! » ont retenti de toutes parts, depuis la Place de la République jusque dans les rues, faubourgs et boulevards du centre de la capitale.

Le Comité de Résistance contre le Fascisme stigmatise devant tout le pays la scandaleuse mobilisation de la police, des gardes et des C.R.S. qui ont déployé des forces considérables, pour interdire à la population parisienne, l'accès de la place sur laquelle, en principe, elle était conviée. Cette attitude témoigne de la crainte du gouvernement devant le peuple.

Le Comité de Résistance contre le Fascisme remercie les manifestants de leur tenue digne et courageuse et dénonce avec autant plus de force les brutalités inouïes de la police qui, en beaucoup d'endroits, s'est attaquée sans discrimination à la foule.

De nombreux blessés, dont certains grièvement atteints par balle, ont dû être dirigés vers les hôpitaux et les cliniques. Le Comité les assure, eux et leurs familles, de la solidarité de tous les républicains et de tous les Comités de défense de la République.

Le 4 septembre 1958, qui fut une journée de combat pour la République sera salué comme un grand exemple dans toutes les villes et régions de France, où le général-président va conduire sa campagne plébiscitaire.

Le Comité de Résistance contre le Fascisme appelle tous les républicains à renforcer leur union et leur action, à développer encore les comités existants et à en multiplier le nombre dans les entreprises, quartiers, villes et villages.

Vive la République !

Non ! le 28 septembre.

## Le communiqué de la C.G.T. (1) :

La Commission administrative et les secrétaires des fédérations nationales de la C.G.T. saluent les travailleurs, tous les républicains de Paris et de sa banlieue qui, répondant à l'appel du Comité de Résistance contre le fascisme, auquel se sont joints notamment les unions et syndicats de Seine et de Seine-et-Oise, ont fait du 4 septembre, une grande journée d'union et de manifestation pour le « Non » au pouvoir personnel, à la dictature, au fascisme. Il félicite tout particulièrement les femmes et les jeunes pour leur participation massive et active à celle-ci.

A la veille de la tournée plébiscitaire du général de Gaulle, la puissante opposition du peuple de Paris à la Constitution gaulliste sera un exemple pour tous les travailleurs et républicains de France.

La C.A. et les secrétaires des fédérations dénoncent, devant l'ensemble du pays, le formidable déploiement de forces policières, les brutalités inouïes dont elles ont fait preuve dans de nombreux endroits, interdisant en fait l'accès de la place de la République aux masses populaires. Ainsi sont confirmés le mépris et la peur qu'a, du peuple, le général de Gaulle.

Au surplus, de telles mesures n'en soulignent que davantage les menaces pesant sur les libertés démocratiques, sur tous les droits de la classe ouvrière.

La C.A. et les secrétaires des fédérations de la C.G.T. expriment aux victimes des violences policières et à leur famille, leur entière solidarité et celle de tous les travailleurs.

La C.A. et les secrétaires des fédérations de la C.G.T., après avoir lancé un appel aux travailleurs et travailleuses de France pour voter et faire voter « Non » le 28 septembre, sont convaincus que les militants et organisations confédérées œuvreront, de toutes leurs forces, à l'union des travailleurs, de tous les républicains, pour que la France réponde « Non » à la guerre d'Algérie, « Non » à la misère, « Non » au fascisme.

## LES CONSEQUENCES :

La force de l'opposition s'est affirmée avec tant de puissance que le général de Gaulle a décidé de réduire considérablement l'itinéraire de la tournée qu'il doit effectuer en province et envisage de ne visiter que cinq ou six grands centres.

## LES ENSEIGNEMENTS :

Se défier des nouvelles données par la « grande presse » d'information, par la radio, par la télévision, par le cinéma, car même si elles sont vraies en apparence, elles peuvent être faussées — et elles le seront certainement sur une large échelle pendant toute la campagne — par la suppression ou l'adjonction d'un contexte.

(1) Nous avons mis en caractères différents (romain) certains passages pour montrer la justesse de l'appréciation que ces communiqués ont porté sur les manifestations.

Aux « Eco du Centre », du Puy-de-Dôme, les militants de F.O. ont indiqué aux militants de la C.G.T. qu'ils voteraient « non » au référendum du 28 septembre.

Ils leur ont demandé de leur remettre/du matériel, notamment des exemplaires du journal « l'Alimentation Ouvrière », organe de la Fédération C.G.T. parce qu'ils ne reçoivent rien de leur organisation leur permettant d'éclairer les travailleurs sur le référendum et la Constitution de De Gaulle.

# Le "NON" au référendum-plébiscite

## Le « non » des partis et des organisations politiques.

Les jours qui viennent de s'écouler ont été marqués par des prises de position de plus en plus nombreuses et de plus en plus nettes en faveur du « non » au référendum-plébiscite. Le mensonge gouvernemental selon lesquels seuls les communistes seraient partisans du « non » est donc en train de s'écrouler lamentablement. Qu'on en juge !

Dimanche 6 septembre, c'est le **Conseil National de la Jeune République** qui demande « à tous les républicains et à tous les démocrates de voter « non » au référendum ».

Dans la résolution qu'il a adoptée à ce sujet, le Conseil National constate, notamment, « que l'atmosphère de pression, de propagande, de chantage à la guerre civile, entretenue par le gouvernement fausse la liberté du choix des citoyens et fausse le caractère démocratique du référendum en supprimant toute alternative... »

Au même moment, c'est le **Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme** qui invite tous les républicains à répondre « non » au projet de constitution.

La décision du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme est appuyée sur de nombreux considérants : la Ligue estime notamment que « par sa forme confuse et son extrême technicité, le projet ne remplit pas la condition fondamentale d'un référendum démocratique : appeler les citoyens à se prononcer en connaissance de cause sur des textes simples et clairs ».

La Ligue note également que le projet laisse en suspens le problème crucial de l'Algérie.

En ce qui concerne les institutions, « le projet, dit la Ligue, refuse de fonder l'autorité dans l'état sur le suffrage universel et met le peuple en tutelle... Il multiplie les conflits sans issue constitutionnelle. Il apporte dans notre vie politique un risque permanent de coup d'État ».

Enfin, la Ligue déclare constater que le vote du 28 septembre « présentera tous les caractères d'un plébiscite ».

La Ligue préconise, en conclusion, « l'élection d'une Assemblée Nationale Constituante souveraine, chargée de rédiger dans le plus bref délai une constitution démocratique ».

Quant au **Parti Communiste Français**, dont la position est connue depuis longtemps, son Comité Central, réuni le 6 septembre, a précisé les raisons essentielles de son opposition au projet de constitution :

« Voter non, c'est rompre avec un passé malfaisant dont le pays ne veut plus : dix années d'exclusive anticommuniste, de politique anti-ouvrière, de colonialisme, c'est-à-dire avec tout ce que poursuit et aggrave de Gaulle.

« Voter non, c'est faire barrage à la guerre civile. De Gaulle a confié les leviers de commande aux pires ultras, les Massu et les Soustelle. Voter non, c'est refuser de ratifier cette promotion des factieux et l'extension à la France du régime en vigueur en Algérie. La menace fasciste grandit si de Gaulle gagne. Elle s'éloigne si de Gaulle est battu, car le fascisme qui n'a pas de base de masse, se heurterait à la souveraineté nationale et quelques milliers de parachutistes ne sauraient imposer leur loi à un peuple décidé, comme en 1934, à défendre la République et les libertés.

« Voter non, c'est assurer la victoire de tous les républicains. C'est la possibilité pour eux, de constituer aussitôt un gouvernement de large union sur la base d'un programme décidé en commun. Les communistes, dans le Front Populaire comme dans la Résistance, ont fait la preuve de leur fidélité aux engagements pris en commun pour défendre les intérêts de la République et de la Nation. Il est donc possible, selon la tradition démocratique, d'élire une Assemblée Constituante qui, émanée du peuple souverain, créerait les bases d'une république nouvelle plus démocratique et plus efficace. »

## En ce qui concerne le Parti Socialiste (S.F.I.O.),

Son congrès national n'a pas encore pris position. Certes, de nombreuses fédérations S.F.I.O. sont pour le « oui », mais il apparaît nettement que le nombre des militants partisans du « non » grandit chaque jour. Dans le Nord, par exemple, où les votes étaient d'ordinaire acquis presque mécaniquement à l'unanimité, une opposition active et résolue vient de se manifester. Plusieurs fédérations socialistes ont d'ailleurs pris nettement position pour le NON. Il s'agit des fédérations de la Seine, de la Meurthe-et-Moselle, du Cher, des Côtes-du-Nord, du Puy-de-Dôme, de la Sarthe, de l'Isère, du Jura, du Lot, des Basses-Alpes, de l'Aube, de la Haute-Marne, du Finistère et du Calvados.

Le **Parti Radical**, lui non plus, ne s'est pas encore prononcé définitivement. Mais d'ores et déjà, certains de ses dirigeants, comme Pierre Mendès-France, ont entrepris une énergique campagne contre le projet gaulliste de Constitution. Pierre Mendès-France n'est pas seul : de nombreux dirigeants radicaux, tels que Messieurs Bourguès-Maunoury, Baylet, Hovnanian, se sont prononcés également pour le non. D'ores et déjà les Fédérations radicales de la Seine, de la Seine-et-Oise, du Tarn-et-Garonne, des Deux-Sèvres, dénoncent le caractère plébiscitaire du référendum, et appellent à voter NON.

Lors d'une conférence de presse en date du 9 septembre, **l'Union des Forces Démocratiques** déclare : « Résolument, fermement, sans l'ombre d'une hésitation, tous les républicains, tous les démocrates doivent répondre NON. »

Cette déclaration a été notamment approuvée par Messieurs le doyen Chatelet, Edouard Depreux, Jean Hippolyte, Alfred Kastler, Maurice Lacroix, Gilles Martinet, Pierre Mendès-France, François Mitterand (de l'U.D.S.R.), Francis Perrin, Laurent Schwartz et Robert Verdier.

Signalons enfin, que les responsables des fédérations de la **Libre Pensée** de l'Isère, des Deux-Sèvres, de la Saône-et-Loire, de la Loire, de la Drôme, de l'Ardèche et du Rhône, se sont réunis à Lyon et ont décidé l'édition d'un tract appelant à voter NON.

**V**OICI un texte paru dans « La Dépêche de Toulouse », le 18 décembre 1888, qui est d'une actualité remarquable :

*« La démocratie oublie une chose, c'est qu'elle est une force et qu'elle peut être une lumière ; c'est qu'il dépend d'elle de restaurer le pouvoir central, organe nécessaire de la volonté nationale, instrument nécessaire d'une démocratie en travail, sans abandonner une parcelle de sa liberté. Il dépend d'elle d'élever le pouvoir exécutif au-dessus des coalitions étourdies et des basses compétitions, sans abdiquer jamais aux mains d'un homme.*

*« Or, que fait-elle ? Elle s'attroupe autour d'un nom propre, elle acclame un soldat qui ne dit même pas le fond de sa pensée. Un grand mouvement était nécessaire ; il pouvait se faire par le peuple et pour le peuple, il se fait par un homme et pour un homme. Le paysan qui cherche l'ordre, la stabilité, la probité, la paix et la justice verra sortir une fois de plus de l'urne plébiscitaire, avec le nom du général à qui il se livre, la guerre civile et la guerre étrangère, la corruption systématique et l'iniquité.*

*« Et pourquoi encore une fois ? Parce que le peuple tout entier ne s'est point senti de taille à faire lui-même la besogne. Il ne s'est pas cru assez fort, sans secours étranger, pour détruire et pour reconstruire ; il passe l'outil à un autre et cet outil, dès demain, s'abattra sur lui pour le punir de ne pas avoir espéré en soi-même, de ne pas avoir cru en soi-même. »*

Et c'est signé : **Jean JAURES.**

(Texte cité par « Le Canard Enchaîné »).



S.P.E.C. - Châteauroux  
Le Gérant : DESHAYES Maurice.